Nations Unies A/AC.109/2006/18

Assemblée générale

Distr. générale
28 mars 2006
Français
Original: anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Diffusion d'informations sur la décolonisation de juin 2005 à mars 2006

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Au paragraphe 2 de sa résolution 60/118, l'Assemblée générale a jugé qu'il était important qu'elle poursuive et intensifie ses efforts pour diffuser le plus largement possible des informations sur la décolonisation, en insistant sur les options qui s'offrent aux peuples des territoires non autonomes. Au paragraphe 3 de sa résolution, elle a prié le Département de l'information de prendre les mesures voulues en utilisant tous les moyens d'information disponibles, dont les publications, la radio, la télévision et Internet, pour faire connaître l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la décolonisation. Le présent rapport, établi pour donner suite à cette demande, porte sur les activités menées par le Département dans le domaine de la décolonisation de juin 2005 à mars 2006.

2. Les activités du Département sur le thème de la décolonisation ont continué de consister principalement à couvrir les travaux de l'Assemblée générale et du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Le Département a mené des campagnes de sensibilisation des médias tant à partir du Siège de l'Organisation qu'au moyen du réseau des centres d'information des Nations Unies et a intensifié le recours à l'Internet pour assurer une diffusion aussi large que possible des informations.

3. Le Département a entrepris de vastes campagnes médiatiques pour faire connaître l'importance du référendum organisé en février 2006 aux Tokélaou sur la libre association avec la Nouvelle-Zélande. Il a publié un communiqué de presse qui a été diffusé par trois agences de presse importantes – Reuters, Associated Press et agence France-Presse – et dont les organes d'information du Département (radio, service des informations sur Internet et réunions d'information quotidiennes du

06-28844 (F) 190406 200406

porte-parole du Secrétaire général) se sont inspirés dans leurs reportages. Le Département a suivi la consultation électorale, et en a régulièrement rendu compte aux médias. Des agences de presse importantes, les médias régionaux et la BBC ont relaté le déroulement du référendum et en ont fait connaître les résultats. Le Centre de nouvelles du Département et la Radio des Nations Unies ont diffusé des nouvelles tout au long du processus. Le site intranet géré par le Département pour diffuser les communications internes destinées au personnel de l'ONU (iSeek) a également mis l'événement en vedette au moyen de textes accompagnés de photos.

II. Couverture des questions examinées par l'Assemblée générale

4. Le Département a continué de faire connaître les travaux de l'ONU dans le domaine de la décolonisation en publiant en anglais et en français 33 communiqués de presse sur les séances pertinentes de l'Assemblée générale, de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) et du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Tous ces communiqués de presse ont également été publiés sur le site Web des Nations Unies, où ils sont accessibles au grand public du monde entier.

5. Au cours de l'année écoulée, le Groupe des renseignements du Département de l'information a répondu à une trentaine de demandes du grand public au sujet de la décolonisation. Dans la plupart des cas, il a renvoyé les demandeurs à des documents disponibles en ligne.

6. La question de la décolonisation, y compris le rôle du Conseil de tutelle et du Comité spécial, a régulièrement été évoquée lors des visites guidées du Siège de l'ONU, organisées par le Département de l'information. Elle a également été abordée dans le cadre de la formation des guides nouvellement recrutés ainsi que des séances de mise à jour auxquelles tous les guides participent quotidiennement. Au cours des visites guidées, les guides ont informé les visiteurs du référendum aux Tokélaou au fur et à mesure de son déroulement, à l'aide des cartes montrant l'emplacement des 16 territoires non autonomes affichées près du Conseil de sécurité.

III. Radio et télévision de l'Organisation des Nations Unies

7. Le Service radio du Département de l'information a continué de couvrir la décolonisation et les questions connexes dans ses bulletins d'information quotidiens et dans ses magazines d'actualité, diffusés dans les langues officielles de l'Organisation et dans d'autres langues pour un public régional et mondial.

8. Figuraient parmi les questions abordées : le débat du Comité spécial sur le cas de Puerto Rico et l'appui du Comité en ce qui concerne l'exercice par Puerto Rico de son droit à l'autodétermination; la demande adressée à l'Espagne par le POLISARIO visant l'annulation des vols à destination d'El Aaiún; la déclaration du Secrétaire général au sujet des nouveaux défis qu'affronte l'ONU à son soixantième anniversaire; et le débat sur la question des îles Falkland (Malvinas) et la demande

instante de pourparlers entre l'Argentine et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord à cet égard.

9. La Radio des Nations Unies a diffusé des nouvelles au sujet du référendum organisé aux Tokélaou. Elle a également assuré la couverture du Séminaire régional pour les Caraïbes sur la mise en œuvre de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme , qui s'est tenu à Saint-Vincent-et-les Grenadines en mai 2005.

10. La Radio des Nations Unies a assuré la couverture régulière des questions relatives au Sahara occidental. Le Groupe de la radio arabe, en particulier, a rendu compte tant dans ses reportages quotidiens que dans ses bulletins d'information de tous les débats que le Conseil de sécurité a consacrés à la question.

IV. Publications

11. Pendant la période visée par le présent rapport, la revue trimestrielle *Chronique de l'ONU* a assuré la couverture de la question de la décolonisation dans son numéro 4 (2005), consacré à la soixantième session de l'Assemblée générale, en particulier aux débats de la Quatrième Commission.

12. Il sera rendu compte, dans les cinquante-neuvième (2005) et soixantième (2006) volumes de l'*Annuaire des Nations Unies* en cours de préparation, des activités menées par l'ONU en matière de décolonisation au cours de la période couverte par le présent rapport. Les deux volumes traiteront de la question de la décolonisation dans le chapitre intitulé « Autres questions politiques et de sécurité » et comprendront le texte complet des résolutions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité concernant la décolonisation. En sus d'un examen de la situation dans les différents territoires, il sera rendu compte des activités du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux dans les domaines de la diffusion des informations sur les options d'autodétermination, de la mise en œuvre de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et des activités économiques et autres qui intéressent les territoires non autonomes. Le cinquante-huitième (2004) volume de l'*Annuaire* qui sera terminé d'ici au 31 mai 2006 traite également de ces aspects.

V. Internet

13. Le Centre de nouvelles du site Web de l'ONU, une des sections les plus fréquentées du site, a continué de diffuser des informations d'actualité sur la décolonisation. Des nouvelles portant sur la décolonisation ont été diffusées par courrier électronique, en anglais et en français, à 40 000 abonnés du monde entier; elle ont également été reprises par un nombre croissant de sites Web extérieurs, notamment ceux d'organes de presse et d'organisations non gouvernementales. Le Centre de nouvelles a diffusé des informations sur le référendum aux Tokélaou ainsi que la déclaration du Secrétaire général à la session d'organisation du Comité spécial.

VI. Services d'information de l'ONU à Genève et à Vienne

14. Au cours de la période considérée, les Services d'information des Nations Unies à Genève et à Vienne ont appelé l'attention sur l'action que mène l'Organisation à l'appui de la décolonisation, en mettant en relief l'action du Conseil de tutelle et du Comité spécial ainsi que l'évolution récente de la situation aux Tokélaou, en ayant recours en particulier aux activités de relations publiques sous l'aspect des visites guidées habituelles à l'intention des visiteurs.

15. Les services et centres d'information du monde entier ont diffusé sur leurs sites Web dans diverses langues d'importants rapports sur l'action menée dans les domaines liés à la décolonisation et aux territoires non autonomes par le Conseil de sécurité, le Comité spécial, la Quatrième Commission et les organismes et autres entités qui s'occupent des droits de l'homme.

16. Le site Web du Service d'information de Genève, par exemple, a affiché les communiqués de presse sur les déclarations de responsables des droits de l'homme concernant la décolonisation, a rendu compte des réunions de la session annuelle de la Commission des droits de l'homme ayant trait à la question, y compris du débat sur le droit des peuples à l'autodétermination, et des réunions de sa sous-commission et des organismes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme ayant des bureaux à Genève, et a reproduit les textes des communiqués reçus de New York ou en a fait de nouveaux tirages.

17. Le Centre d'information des Nations Unies à Sydney, qui couvre également un certain nombre de pays de la région du Pacifique Sud, a entrepris des campagnes de sensibilisation des médias et supervisé dans le pays et dans la région la diffusion des informations sur le référendum organisé récemment aux Tokélaou.